



ORDRE DU JOUR

Séance du conseil municipal du vendredi 5 juin 2026 à 17h30
Salle du conseil municipal

Madame le maire :

- Appel des membres du conseil
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente (24 avril 2026)

ELECTIONS

1. Election des délégués et suppléants des conseils municipaux en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Rapporteur : madame le maire

Désignation des représentants de la commune appelés à participer au collège électoral sénatorial.

AFFAIRES GENERALES

2. Désignation des représentants de la commune au sein de l'association la Passerelle du Val d'Issole (LPVI)

Rapporteur : madame le maire

Désignation des représentants titulaire et suppléant de la commune au sein de l'association.

3. Dissolution de la société publique locale « Ingénierie départementale 83 »

Rapporteur : madame le maire

Approbation de la cession des actions détenues par la commune dans le cadre de la dissolution de la SPL.

4. Agence technique départementale Var ingénierie : renouvellement des représentants, adoption des statuts et règlements intérieurs actualisés, adhésion à la centrale d'achat

Rapporteur : madame le maire

Actualisation des représentants de la commune et approbation des documents de fonctionnement de l'agence technique départementale.

FINANCES

5. Fonds de concours CAPV 2026 – approbation des opérations et autorisation de dépôt des dossiers de demande de fonds de concours

Rapporteur : madame le maire

Validation des opérations communales proposées au financement dans le cadre des fonds de concours CAPV 2026.

- Dossier n°1 : réhabilitation et valorisation des équipements publics (espace-jeunes, boulodrome, alarmes)
- Dossier n°2 : valorisation du patrimoine communal et préfiguration d'équipement structurant (ancien moulin à huile)

RESSOURCES HUMAINES

6. Convention de mise à disposition de personnel – autorisation de signature

Rapporteur : madame le maire

Approbation d'une convention de mise à disposition de personnel entre la commune et le syndicat concerné.

URBANISME

7. Acquisition de la parcelle cadastrée section E n°480 – Lieu-dit Peynier

Rapporteur : madame Karine BILLAULT

Approbation de l'acquisition d'une parcelle présentant un intérêt communal et environnemental.